

# Fin des débrayages des traminots ?

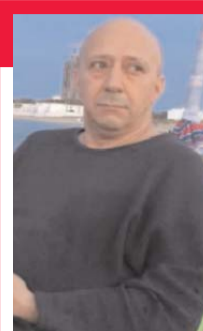
Page 2

# LE JOUR

## D'ALGERIE

Votre quotidien national

Onzième année - N° 4007 - Ven 28 - Sam 29 octobre 2016 - Prix : 10 DA



Presse

### Le journaliste-photographe Ouahab Hebbat n'est plus

Page 24

L'Intersyndicale fera aujourd'hui le bilan de sa protestation

# Menace d'une grève illimitée

Page 3

### Maduro ne connaîtra pas le sort de Rousseff

Par Mohamed Habili

**S'**il existe des situations politiques comparables, c'est bien celle qu'a connue Dilma Rousseff, et qui s'est soldée par sa destitution à la suite d'une parodie de procès intenté contre elle par un Sénat dominé par ses adversaires, et celle à laquelle se trouve confronté pour l'heure le président du Venezuela, Nicolas Maduro. Mais pour identiques qu'elles puissent paraître, au double plan du fond et de la forme, il y a tout lieu de penser que la seconde ne connaîtra pas la même issue que la première. Nicolas Maduro et son camp, dans l'Etat et dans la société, ne se laisseront pas déposséder du pouvoir qu'ils tiennent du peuple, car ils sont déterminés à ne pas se laisser piéger dans le jeu d'une légalité pervertie. Au Brésil Dilma Rousseff s'est fait destituer non pas parce qu'elle a violé si peu que ce soit la légalité, mais parce qu'elle avait perdu la majorité au Parlement, à la suite de défections dans la coalition qui l'avait portée au pouvoir. Dans ce genre de pays, c'est la règle qu'on soit chassé du pouvoir dès lors qu'on a cessé d'être majoritaire. Pas la peine pour cela que la Constitution prévoit une procédure de révocation à un moment ou à un autre du mandat reçu des mains du peuple, comme au Venezuela. Il n'en existe pas au Brésil, cela pourtant n'a pas empêché la destitution de Dilma Rousseff, victime d'une conjuration de corruptus mais davantage d'un affaiblissement de son camp dans une conjoncture économique de crise.

Suite en page 3

## Le départ de Saadani ne met pas fin à la crise du FLN

# Début de guéguerre entre Ould Abbès et Belkhadem



Le départ de Amar Saadani en dehors des vraies raisons de sa démission n'a pas réglé définitivement la crise du vieux parti, car la vision en matière de gestion de cette étape avec tous ses enjeux ne semble pas trouver un consensus entre notamment Abdelaziz Belkhadem et l'actuel secrétaire général, Djamel Ould Abbès.

Page 3

Equipe nationale

## La nomination de Leekens confirmée

Page 23

21° Sila/ Belkacem Mostefaoui :

## «La représentation de la culture dans les médias encore faible»

Page 13

Convention collective entre Setram et les travailleurs

# Fin des débrayages des traminots ?

■ Après des mois de négociations et une grève illimitée qui a pénalisé la population, la direction générale de la Société d'exploitation des tramways (SETRAM) et les représentants des travailleurs de cette même société sont parvenus à la signature d'une convention collective fixant les droits des travailleurs et leur grille des salaires.

Par Louiza Ait Ramdane

Les travailleurs du réseau d'exploitation de la Setram, semblent avoir eu gain de cause et ce malgré les multiples intimidations et les rappels à l'ordre dont ils ont fait l'objet. Après une grève illimitée entamée par les travailleurs du réseau d'exploitation de la Setram à la mi-octobre, sur la ligne reliant les stations de Dergana-centre jusqu'aux Annassers, les grévistes, qui avaient soulevé une série de revendications, dont la révision de la grille des salaires, le reclassement des travailleurs et la garantie de leur sécurité et de leur transport, ont tout de même réussi à amener leur direction à ouvrir les négociations et à signer une convention collective avec leur direction. «La convention collective, qui balise le statut du travailleur, ses droits et ses obligations, sa grille des salaires et sa carrière, entrera en vigueur dès la signature», souligne Setram dans un communiqué rendu public. Ce texte de 107 articles vient «parachever le processus engagé depuis plusieurs années pour améliorer régulièrement les conditions socio-professionnelles des employés de Setram et leur fournir le cadre adéquat d'un emploi stable, sécurisé et d'une évolution de carrière des plus enrichissantes tant pour l'employé que pour son entreprise», ajoute le communiqué. A l'occasion, Setram se félicite de la signature de cette convention collective du fait qu'elle «consacre les traditions de dialogue et de cohésion interne propre à l'entreprise», estime la même source. Cette convention collective «prévoit une grille des salaires au profit des tra-



PH/DR

vailleurs de la Setram». Dans le détail, la prochaine révision de la grille des salaires permettra de revaloriser les salaires de l'ensemble des travailleurs de la société (8 000 dans la wilaya d'Alger) à hauteur de 10% et de 16% pour les conducteurs sous réserve de l'augmentation de leurs heures de travail pour les porter à 5 heures 45 minutes contre moins de 5 heures actuellement.

Pour rappel, les travailleurs de la Setram ont décidé d'une grève générale sans aucun préavis. Ce qui a amené leur direction à les menacer en rendant public un communiqué dans lequel elle a réaffirmé «sa ferme décision à ne

pas négocier» sur quoi que ce soit avec ce qu'elle a qualifié de «mouvement anarchique» dont les revendications sont «sans fondement et mensongères». La société Setram avait également affirmé au début que les meneurs de ce mouvement «agissent pour des desseins personnels et non au service du collectif» et «font fi» des efforts déployés par la direction générale pour assurer le bien-être à tout son personnel et lui permettre d'évoluer dans les meilleures conditions. Elle avait rappelé, à ce propos, que pour le seul premier semestre 2016, 32% des salariés ont bénéficié d'une formation, privilégiant ainsi, depuis

les trois dernières années, la promotion interne au recrutement. Setram a affirmé que les travailleurs bénéficient d'une large batterie d'avantages sociaux tels que les prêts pour achat de logements Aadl (63%) ou encore la prime des fêtes religieuses qui touche l'ensemble du personnel (100%). Soulignant «sa souveraineté de décision», la société a appelé les travailleurs en arrêt de travail «illégal» à une reprise «inconditionnelle» de leur poste pour le bien de dizaines de milliers d'usagers de ce service de grande utilité publique. De son côté, le ministre des Travaux publics et des Transports, Boudjemaâ Talai, a qualifié cette

grève d'«illégal». «Les travailleurs du tramway n'ont pas respecté la procédure légale notamment concernant le dépôt d'un préavis de grève, même s'il s'agit d'un droit garanti par la loi», a déclaré Talai à la presse, en marge de la signature, au pôle universitaire de Koléa, d'une convention de partenariat entre la Société générale maritime et l'Ecole supérieure de commerce. En outre, il a qualifié d'«illogiques» certaines revendications des travailleurs grévistes, à l'instar de la «réduction des heures de travail à quatre heures».

L. A. R.

Les spécialistes sensibilisent contre l'ampleur du phénomène

## La violence dans les nouvelles cités d'Alger

Dans un contexte social où la violence et l'agressivité sont devenues les langages les plus courants au sein de la société algérienne, dans les grands espaces urbains, à l'image de la capitale, les nouvelles cités s'avèrent être les terrains de prédilection pour toutes formes de délit et de délinquance.

Dans le but de tirer la sonnette d'alarme sur la prolifération de la violence collective à l'intérieur des nouvelles cités, lors d'une conférence, tenue sur le thème, mercredi dernier à Alger, des experts dans les affaires de délits de mineurs ont mis en garde contre ce phénomène. Ainsi par souci de sensibilisation des citoyens sur le fléau de la violence et ses conséquences néfastes sur la société, lors de cette rencontre organisée par «l'Association de protection des mineurs de la délinquance et d'insertion au sein de la société», les spécialistes n'ont pas manqué de faire appel à la société civile. Son implication, disent-ils, dans la lutte contre le phénomène de délinquance est indis-

pensable. «Il faut activer le rôle des associations de la société civile et intensifier l'action de sensibilisation en milieu scolaire et à la mosquée en vue de sensibiliser les jeunes et les parents à la lutte contre le phénomène de la violence», ont-ils affirmé. A ce propos, la sociologue Fassi Zahra, a expliqué ce phénomène, qui selon elle, a pris de l'ampleur ces dernières années jusqu'à constituer une réelle menace pour l'ordre public. Il y aurait même une tentative de contrôle de ces cités par des délinquants et des repris de justice. C'est dire que la gravité de ces situations d'insécurité pour la population est préoccupante. Toujours, d'après M<sup>me</sup> Fassi Zahra, la prolifération des délits des enfants et leur implication dans des crimes graves n'est pas à exclure. Parmi ces dépassements, il est à signaler le meurtre prémédité et l'attentat à la pudeur, le vol et le trafic de drogue, ainsi que le sabotage des biens d'autrui dans les écoles, les stades et autres lieux, a-t-elle souligné. De son côté, le président de

l'Association de protection des mineurs et de l'insertion sociale, Sid Ali Laabadi, a salué le rôle des différents organes de sûreté dans l'intervention immédiate lors de heurts provoqués par les barons de la drogue dans les nouvelles cités. Il a indiqué que ces repris de justice exploitaient les enfants et les adolescents pour nourrir les querelles et la violence, rappelant que la guerre des rues et des gangs au sein de ces cités représente 70 % des affaires traitées par les services de la Sûreté nationale. D'autre part, le sous-lieutenant, Souad Ounis, responsable de la cellule de communication du groupement régional de la Gendarmerie nationale, a affirmé que «ses services avaient pris des mesures pratiques et consacré des moyens colossaux pour enrayer ce phénomène qui ronge la société car ayant pris une tournure alarmante durant ces dernières années». A ce sujet, d'autres mesures pour y remédier ont été également arrêtées. Il y a lieu de citer le renforcement et la création d'unités de la sûreté

à l'intérieur de ces cités et l'intensification de la présence des éléments de la Gendarmerie nationale par la mise en place d'unités régionales et de sections d'intervention chargées de rétablir l'ordre et de mettre fin au crime. Les cités d'Alger ayant à cet effet été dotées de ces nouvelles structures (unités ou sections d'intervention de la gendarmerie), figurent la cité des 684 logements à Ramdhanian, la cité Echaabia du côté de Birtouta, la cité des 1868 logements de Sidi M'hamed, la cité Sidi Slimane pour Khraissia, ainsi que les cités des 768 et 662 à Hraoua dans la banlieue de Rouiba. Par ailleurs, pour plus de mesures de sécurité à l'avenir, il faut rappeler que la tutelle a décidé dorénavant de ne livrer les appartements aux citoyens qu'une fois toutes les commodités assurant la sécurité des nouveaux habitants soient bien mises en œuvre. C'est ce qu'a d'ailleurs déclaré, jeudi dernier Tebboune en s'exprimant sur la nouvelle réception de la ville de Sidi Abdallah.

Yacine Djadel

Le départ de Saadani ne met pas fin à la crise du FLN

# Début de guéguerre entre Ould Abbès et Belkhadem

■ Le départ de Amar Saadani en dehors des vraies raisons de sa démission ne semble pas régler définitivement la crise du vieux parti, car la vision en matière de gestion de cette étape avec tous ses enjeux ne semble pas trouver un consensus entre notamment Abdelaziz Belkhadem et l'actuel secrétaire général, Djamel Ould Abbès.



Ph/DK

A son arrivée à la tête du Front de libération nationale, le samedi 22 octobre, jour de démission de Amar Saadani durant la session du comité central du parti, Djamel Ould Abbès dit que sa mission est d'unifier les rangs du parti et que les portes du dialogue sont ouvertes aux opposants avec un lien commun qui est le soutien au président Bouteflika, président d'honneur du parti. Ce discours et langage d'apaisement au contraire de celui de Amar Saadani à l'égard les opposants et en particulier, Abdelaziz Belkhadem, ne règle pas la crise de l'ex-parti unique qui est tenu de gagner les élections de 2017 avec tous ses enjeux pour la présidentielle de 2019. Abdelaziz Belkhadem destitué en août 2013 suite à un vote de retrait de confiance avec un écart de trois voix n'a toujours pas avalé ce départ et Abderrahmane Belayat, coordinateur installé à l'époque pour tenir une session extraordinaire du parti et élire un nouveau secrétaire général du parti, s'est vu dépasser par l'arrivée de Amar Saadani et puis l'organisation de 10 congrès. Mais ce groupe n'a jamais reconnu ce congrès ni la légitimité de

Saadani. Mais le départ de ce dernier et l'arrivée de Ould Abbès n'est pas tout à fait ce qu'ils attendaient. Car les opposants défendent la mise en place d'une commission transitoire pour la gestion des affaires du parti en attendant l'élection d'un nouveau secrétaire général mais Djamel Ould Abbès se présente comme Sg qui jouit de toutes les prérogatives et défend la légitimité du 10<sup>e</sup> congrès avec le comité central issu de ce dernier en plus du bureau politique et les mouhafadhas. Dans ce contexte, Djamel Ould Abbès a indiqué, jeudi dernier, qu'il a eu des échanges avec Abdelaziz Belkhadem, ex-Sg du parti, Abdelazi Ziari, ex-président de l'APN et Abdelkrim Abada coordinateur des redresseurs qui est contre un retour de Belkhadem. Tous des opposants. Mais l'enjeu semble celui de Belkhadem avec qui il a eu un entretien téléphonique. Suite à cet échange, Ould Abbès semblait rassuré qu'il pourrait avoir un rapprochement et un apaisement mais est-ce que cet apaisement ira jusqu'à un soutien de Belkhadem à Ould Abbès comme Sg du FLN. La réponse est non si on se réfère aux déclarations faites par Belkhadem. Ce dernier est sorti

de son silence jeudi à travers un entretien accordé au site arabo-phonie de la chaîne de télévision américaine CNN. «Le FLN a connu une crise importante et il est nécessaire de rassembler et de travailler pour permettre aux enfants du Front de revenir vers les rangs du parti. Cela ne peut se faire qu'avec la volonté de son premier responsable qui est Djamel Ould Abbès», dira Belkhadem. A ce propos, il propose la mise en place d'«une instance transitoire qui rassemble tous les contestataires au sein du parti autour d'un seul objectif qui est celui de réussir aux prochaines législatives pour demeurer la première force politique». Pour Belkhadem, on ne peut faire «du neuf avec du vieux», un message qu'il adresse à Ould Abbès même si il ne remet pas en cause son militantisme ni celui de Saadani «On est tous des militants du parti. Sauf que la gestion et la façon de régler les questions et d'élever le niveau du discours politique sont des choses qui diffèrent d'une personne à une autre» tout en souhaitant à Ould Abbès la «réussite». Ce n'est pas tout, car Belkhadem revient sur la démission de Saadani en affirmant qu'il ne croit pas que son départ soit pour des raisons de

santé car dans son discours du 5 octobre, l'homme semblait sûr de lui et comment tout pourrait changer en 15 jours s'est-il interrogé. S'agissant des présidentielles de 2019, il a réaffirmé son soutien au président Bouteflika ajoutant que la discussion autour des présidentielles est «prématurée» «parce que le président est toujours en place et assure ses missions». D'autre part, Belkhadem donne sa vision pour la gestion de la crise économique et ne semble pas soutenir tout à fait les démarches du gouvernement. «Les mesures prises sont des accommodages que ce soit la hausse des impôts ou la suppression des projets d'équipements», a-t-il déclaré. Pour Ould Abbès, il est hors de question de mettre en place une instance transitoire, comme suggérée par Belkhadem. Dans une déclaration à TSA mise en ligne jeudi soir, le Sg du FLN déclare : «Ceux qui demandent une instance transitoire veulent se positionner. Il n'y a pas de postes vacants (au sein du parti) ! Il y a un comité central élu que je ne vais pas sacrifier, je ne suis pas venu avec cette mission !»

Selon la même source Ould Abbès dira aussi qu'il «protège» le comité central, l'aide et le soutien parce qu'il a été élu au congrès, rappelant qu'il était président de la commission de candidature.

L'homme semble aussi ne pas apprécier quand Belkhadem dit ne pas faire «du neuf avec du vieux», en soulignant que celui-ci est âgé de 74 ans «s'il fait allusion à l'âge !»

Avec cet échange électrique à travers les médias entre les deux hommes, on se demande si on peut toujours parler de rapprochement et une unification des rangs au FLN.

N. C.

## LA QUESTION DU JOUR

### Maduro ne connaîtra pas le sort de Rousseff

suite de la page Une

Il n'y avait pour elle qu'une seule façon de ne pas se laisser destituer, c'était de demander aux classes populaires de défendre la démocratie, ce que par crétinisme légaliste, elle s'est gardée de faire. On connaît le résultat : un coup d'Etat parlementaire contre une présidente régulièrement élue, coupable de rien, et une destitution humiliante aussi bien pour sa personne, pour sa famille politique, que pour les classes populaires brésiliennes, dont peut-être elles mettront longtemps à se relever. On peut être sûr que partout dans le continent latino-américain où un coup d'Etat aux apparences légalistes, comme celui qui a été fomenté contre Dilma Rousseff, est possible, tôt ou tard il aura lieu. Partout, mais selon toute vraisemblance pas au Venezuela où pourtant toutes les conditions sont réunies pour qu'il intervienne. Le parti de Maduro n'est pas celui de Rousseff. Le Parti socialiste unifié du Venezuela, tendu vers la révolution bolivarienne, n'est pas le Parti des travailleurs brésilien, parti depuis longtemps tombé dans la veulerie dans un pays où les forces antidémocratiques sont encore fortes et toujours promptes à réagir. Maduro et les siens ne se laisseront pas chasser du pouvoir, c'est l'évidence même. Ils sont d'autant plus prêts de se battre qu'ils disposent du soutien de l'armée, qui vient de renouveler sa loyauté au président légitime. De sorte que le décor est planté. Deux camps mobilisés sont engagés dans une épreuve de force qui ne pourra se terminer que par un vainqueur et un vaincu. Il n'est pas exclu d'avance d'ailleurs que ce soit le camp antisocialiste qui finit par l'emporter, mais ce ne sera pas dans un référendum joué d'avance. Il ne pourra parvenir à ses fins qu'à travers un mouvement insurrectionnel, auquel la grève générale d'hier est censée d'ailleurs donner le coup d'envoi. Or le parti créé par Hugo Chavez s'est préparé depuis sa naissance à cette éventualité, notamment en mettant sur pied des patrouilles socialistes dont la mission est de barrer la route à toute offensive de droite en vue de s'assurer du pouvoir en en chassant le titulaire légitime.

M. H.

acquis». Les syndicats autonomes de la Fonction publique en appellent aux «politiques et aux représentants du peuple, d'assumer leurs responsabilité en rejetant les projets de loi» en voie d'être présentés et «dont la finalité est d'instaurer le recul de l'Etat social au profit des forces libérales sauvages».

Meriem Benchaouia

L'Intersyndicale fera aujourd'hui le bilan de sa protestation

## Menace d'une grève illimitée

Le bras de fer engagé entre le gouvernement et l'Intersyndicale promet d'être dur, long et non sans répercussions négatives sur les élèves. En effet, le clash entre le ministère de l'Éducation nationale et les syndicats autonomes risque de plonger le secteur dans une longue instabilité. Et pour cause, la grève de l'Intersyndicale autonome risque même de se radicaliser. Effectivement, c'est aujourd'hui que l'Intersyndicale de la Fonction publique tiendra une réunion d'évaluation globale des quatre jours de grève cyclique qu'elle a organisée pour protester contre le projet de gouvernement de supprimer la retraite sans condition d'âge et de réclamer l'association des syndicats auto-

nomes dans l'élaboration du nouveau code du travail. Cette rencontre-bilan est ouverte à toutes les éventualités, des marches, des sit-in, voire une grève illimitée seront à l'ordre du jour. Les syndicats autonomes, qui ont entamé une grève cyclique de deux jours par semaine, se réuniront pour dégager un plan d'action «plus radical» pour contester la réforme du système de retraite et exiger «la protection du pouvoir d'achat des travailleurs». Cette réunion d'évaluation et de concertation entre les syndicats ayant appelé à la grève sera l'occasion d'examiner toutes les propositions «pour aboutir à une action plus convaincante», selon l'Unpef. Cette éventualité est évoquée notamment par le Cnapest,

qui réunira ultérieurement son conseil national, après les réunions des conseils de wilaya prévues avant la fin de la semaine. Ces conseils avaient été précédés par des assemblées générales des enseignants dans leurs propres établissements scolaires. Le Snapest tiendra également son conseil national les 29 et 30 octobre et l'ordre du jour tournera autour de l'évaluation des activités du bureau national et les perspectives d'avenir, en sus de questions organiques internes au syndicat. Le Snapap, quant à lui, a appelé à une marche nationale le 31 octobre. Dans un communiqué, les treize syndicats de la Fonction publique ont affirmé, il y a quelques jours, le maintien de la plateforme de revendications

concernant les dossiers de la retraite, du code du travail, et du pouvoir d'achat. S'agissant des conditions de déroulement des deux journées de grève, les organisations «dénoncent les atteintes aux libertés syndicales à travers les menaces et les restrictions imposées aux délégués syndicaux et aux grévistes via des réquisitions illégales, en particulier à l'encontre des représentants du SNPSP traduits en justice et ceux de la SNALEG licenciés injustement». Le communiqué appelle «la base et les travailleurs» des secteurs de l'Éducation, de la Santé et de la Fonction publique, à «se mobiliser, renforcer leurs rangs et continuer la lutte pour obtenir leurs revendications et protéger leurs

Tizi-Ouzou

# Baisser de rideau sur le festival du tapis d'Ait Hicham

■ Le wali, Mohamed Bouderbali, a saisi l'occasion pour relever l'importance de l'activité artisanale dans la wilaya qui englobe quelque 11 416 artisans dans les différents métiers traditionnels.

Par Hamid Messir

Il a aussi souligné l'opportunité qu'offrent les festivals aux artisans pour écouler leurs produits. La 7<sup>e</sup> édition du festival du tapis d'Ait Hicham a pris fin jeudi à la maison de la culture Mouloud-Mammeri de Tizi Ouzou. La cérémonie de clôture a été présidée par le ministre de la Jeunesse et des Sports, Ould Ali El Hadi, qui était en visite d'inspection du chantier du nouveau stade de football de 50 000 places de Boukhalfa (banlieue Ouest de Tizi-Ouzou). Ould Ali El Hadi a, au cours de son allocution, rendu hommage aux tisseuses pour avoir œuvré à la préservation du métier du tissage traditionnel qui fait partie intégrante du patrimoine culturel national. Alors que le wali, Mohamed Bouderbali, a pour sa part, saisi l'occasion pour relever l'import-

ance de l'activité artisanale dans la wilaya qui englobe quelque 11 416 artisans dans les différents métiers traditionnels. Comme il a souligné l'opportunité qu'offrent les festivals aux artisans pour écouler leurs produits. A noter que durant la matinée, en réponse à l'appel lancé par les organisateurs pour aider les artisanes à écouler leurs produits, une quinzaine d'opérateurs s'étaient présentés à l'exposition pour acheter trois à quatre tapis par artisane. Enfin, il est utile de rappeler que pour la 7<sup>e</sup> édition du festival du tapis d'Ait Hicham, ouvert dimanche dernier par la ministre déléguée chargée de l'Artisanat M<sup>me</sup> Aicha Tagabou, une quarantaine de tisseuses à domicile issues du village Ait Hicham et des tapissiers des wilayas de Oum El Bouaghi et Tlemcen y ont pris part. H. M.



PH/D. R.

Oued El Harrach

## Réception de la totalité du projet fin 2017

La réception de la totalité du projet d'assainissement et d'aménagement d'Oued El Harrach aura lieu fin 2017, a annoncé à Alger le chef de projet Djamel Taib, qualifiant la cadence des travaux, ayant atteint 75 %, de «très appréciable». «Le taux d'avancement du projet d'assainissement et d'aménagement d'Oued El Harrach s'étendant sur une longueur de 18,2 km dans la wilaya d'Alger a atteint actuellement 75 % et le projet sera totalement réceptionné fin 2017», a précisé à l'APS M. Taib. Après l'aménagement et la réception de trois tronçons d'Oued El Harrach, les Sablettes (rive droite), les trois piscines se trouvant dans la rive gauche de l'oued et la prise d'eau transformés en espace de loisirs, le responsable du projet a annoncé notamment la réception le 1<sup>er</sup> novembre prochain du 4<sup>e</sup> tronçon situé à Bentalha lequel sera aménagé en espace de détente pour le grand bonheur des citadins habitant aux alentours. «Grâce à ces travaux d'assainissement et d'aménagement d'Oued El Harrach, des espaces ont été dégagés et aménagés de manière écologique, à l'image des embouchures de Bentalha et de la prise d'eau (7 hectares) pour permettre à la population d'avoir des espaces pour se promener et faire du sport au milieu de la verdure», a-t-il ajouté. «L'espace de loisirs de Bentalha s'étendant sur une longueur de 2 km a été totalement aménagé pour recevoir les visiteurs. Doté

d'espaces verts et de détente en plus de trois stades de football en gazon naturel, cet espace a séduit par sa particularité les riverains qui l'ont déjà adopté», a-t-il relevé. Le responsable a relevé notamment que le souci majeur dans l'aménagement de cet oued était de «prémunir la population des risques des inondations» soulignant que cet objectif a été «pratiquement atteint».

Il a annoncé dans le même sillage que l'opération d'expropriation de nombre de biens, de constructions et d'unités industrielles est en cours d'exécution afin de récupérer les terrains visés par le projet tout en indemnisant les propriétaires. «La première tranche de cette opération concerne la zone d'El Mohammadia dont les surfaces visées ont été récupérées et les propriétaires des unités industrielles indemnisés», a-t-il assuré ajoutant qu'«une opération similaire est en train de se faire au niveau du centre-ville d'El Harrach». Il a rappelé que l'opération d'aménagement d'oued El Harrach a entraîné des actions sociales à travers le relogement de plus de 6 000 familles des bidonvilles construits à oued El Harrach, à l'image de celui d'El Ramli réputé pour être le plus grand bidonville de la wilaya d'Alger. Il a fait remarquer que «cette opération de grande envergure a permis la récupération de terrains qui ont été transformés en espaces écologiques».

### Actions pour transformer oued El Harrach en oued navigable

Le responsable du projet a assuré que le oued sera doté d'une partie navigable pour les petites embarcations sans moteurs s'étendant sur une longueur de 6 km à partir de l'embouchure des sablettes. «Afin de réaliser cette prouesse, il faut en premier lieu procéder à une vaste opération de dragage (ultime opération de ce projet) permettant l'écoulement d'une eau de bonne qualité et l'entrée de l'eau de mer sur le tronçon navigable facilitant ainsi une circulation normale de l'eau de mer avec l'eau de l'oued et l'enlèvement de tous les sédiments», a souligné M. Taib. La dragage, ultime opération de ce grand projet sera effectué à la fin de tous les travaux d'aménagement hydraulique et va permettre le nettoyage de 2 millions 600 mille mètres cube de produits de dragage, a-t-il assuré relevant que ce sont ces produits là qui provoquent les mauvaises odeurs de l'oued. «Après la fin de l'opération de dragage l'odeur nauséabonde de l'oued sera totalement éliminée», a-t-il encore assuré. Il a rappelé, dans le même cadre que plusieurs actions ont été menées pour l'assainissement d'oued El Harrach qui était le «réceptacle» de toutes sortes de déchets y compris les déchets solides et les rejets industriels. Une première opération appelée l'«opération jasmin» a été menée avec l'introduction d'un gel désodorisant

pour atténuer l'odeur nauséabonde au niveau de l'embouchure de l'oued, selon le responsable. Un travail de fond a été entamé parallèlement, par la prise en charge de tous les rejets domestiques par une station d'épuration à Baraki pour améliorer sensiblement la qualité de l'eau dans l'oued, a-t-il indiqué en annonçant que la wilaya d'Alger a aussi «pris sur ses épaules» la problématique des rejets industriels tout en sensibilisant les entreprises afin qu'elles se munissent de stations d'épuration et traiter leurs rejets industriels avant de les jeter dans l'oued. «Certains unités industrielles ont reçu des mises en demeure afin qu'elles se conforment à la réglementation en vigueur et prendre en charge les rejets liquide en les pré-traitant avant leur envoi soit sur le réseau public ou au niveau de l'oued», a souligné M. Taib.

### Investissement à oued El Harrach: déjà des manifestations d'intérêts

Avant même son achèvement totale, oued El Harrach attire d'ores et déjà un intérêt particulier de plusieurs investisseurs qui ont manifesté leur désir d'investir dans ces espaces, a-t-il assuré estimant que «cet oued deviendra certainement un pôle d'attraction et de loisirs et surtout un pôle économique d'exception». Les différents aménagement qui ont été réalisés entraîneront forcément un grand intérêt de la

part des différents investisseurs, a assuré le responsable soulignant que «tout investissement doit impérativement respecter la nature écologique de ces espaces». «Ces investissements seront pris en charge par la wilaya d'Alger en partenariat avec les investisseurs dont un nombre d'entre eux se sont déjà manifestés avant même la fin de ce projet», a-t-il assuré. Tout en rappelant qu'Oued El Harrach s'étend sur une longueur totale de 67 km, dont une partie dans la wilaya d'Alger (18,2 km), il a indiqué que le reste de son parcours s'étend sur les wilayas de Blida et de Médéa. «Des études sont en cours de réalisation par le ministère des Ressources en eau pour l'aménagement d'un petit tronçon d'oued El Harrach au niveau de la wilaya de Blida», a-t-il annoncé. Il a rappelé que les travaux d'assainissement et d'aménagement d'Oued El Harrach avaient débuté le 3 juin 2012 et confiés au groupement d'entreprise Cosider-Daewoo pour un coût de 38 milliards de dinars affirmant que «le projet se déroule normalement selon le planning établis et selon les financements mis en place». «Tous les grands problèmes de bidonville, d'expropriation et de nettoyage de tous les déchets sont derrière nous», a-t-il assuré relevant que la «fameuse légende d'oued El Harrach réputé jadis d'être un espace de répugnance est en train d'être inversée».

Hacine B./APS

## Projet de loi de finances 2017

# Les mesures douanières protègent la production nationale et encouragent les exportations

■ Le directeur général des Douanes, Kaddour Bentahar, a indiqué jeudi à Alger que les mesures douanières prévues dans le projet de loi de finances 2017 visaient à conforter la nouvelle orientation de l'économie nationale reposant sur la protection de la production nationale et l'encouragement des exportations hors hydrocarbures.

Par Souad H.

« Certains articles encouragent la diversification de l'économie nationale et d'autres protègent la production nationale et encouragent les exportations par la réduction des taxes sur les matières premières entrant dans la production », a précisé M. Bentahar au terme de sa rencontre avec membres de la commission des finances et du budget de l'Assemblée populaire nationale (APN), consacrée à l'examen des dispositions du PLF, notamment au regard de la législation douanière et fiscale. « Ces mesures favorisent la compétitivité des entreprises algériennes, leur permettant ainsi d'exporter leurs produits », a-t-il ajouté. Les mesures douanières prévues dans le PLF « confortent la nouvelle orientation de l'économie nationale reposant sur la protection de la production nationale et l'encouragement des exportations hors hydrocarbures », a estimé le responsable.

Concernant le recouvrement, M. Bentahar a précisé que ses services s'employaient à améliorer cet aspect, qu'il s'agisse des importations ou des marchandises saisies et vendues aux enchères publiques, soulignant que le texte prévoyait de nouvelles mesures visant à traiter tous les dossiers en suspens au niveau national en matière d'enchères. Rappelant que les recettes douanières

Kaddour Bentahar, directeur général des Douanes



s'étaient établies à plus de 1 000 milliards de dinars en 2015, le directeur général des Douanes a indiqué que les estimations « laissent présager des recettes appréciables en 2016 en dépit du recul des exportations, et ce, grâce au contrôle et au recouvrement douanier efficient ». M. Bentahar a examiné avec les membres de la commission des finances et du budget les mesures douanières prévues dans le PLF 2017 et répondu à leurs préoccupations notamment au sujet de l'article 74 qui modifie l'article 64 de la loi de finances 2007 interdisant l'importation à l'état usagé de pièces détachées, parties ou accessoires de véhicules et d'engins

pour raison commerciale. Ont été également débattus l'article 81 qui prévoyait d'assujettir les produits intervenant dans l'industrie des tapis aux droits de douanes (5%) et à la taxe sur la valeur ajoutée (17%), et l'article 82 qui assujettit les dérivés de l'aluminium aux droits de douanes avec un taux de 30% et à la taxe sur la valeur ajoutée (17%). L'article 83 qui permet aux entreprises activant dans l'assemblage et le montage dans le domaine de la mécanique, de bénéficier du régime fiscal préférentiel ainsi que l'article 100 qui soumet l'importation de l'orge à un droit de douanes de 5%, ont été aussi débattus. Lors du débat, certains députés

ont critiqué les articles 81 et 83, s'interrogeant sur l'utilité de poursuivre l'application de ces mesures préférentielles au profit des opérateurs affirmant que « les prix ne baissent pas en fonction de la réduction des impôts ce qui constitue un manque à gagner pour le trésor public ». D'autres membres de la commission ont critiqué l'absence de statistiques sur les avantages des exonérations et des facilités dont ont bénéficié les opérateurs à travers les lois précédentes. D'autres encore ont critiqué l'article 100 estimant qu'il aura des répercussions sur les prix des viandes, des peaux et d'autres produits. En revanche, certains membres de la commission ont salué la mesure d'interdiction de l'importation des pièces de rechange déjà utilisées, soulignant la nécessité d'imposer davantage de normes pour la protection du marché national contre les produits non conformes. Ils ont par ailleurs salué la mesure relative au paiement de l'amende sur le retard accusé dans la récupération des marchandises au niveau des entrepôts de la douane. M. Bentahar a indiqué que les mesures préférentielles au profit des opérateurs appuient l'industrie nationale et favorise la création d'emploi soulignant que les résultats seront concrets à moyen et long termes et que cette mesure est appliquée à l'échelle internationale notamment en ce qui concerne les matières premières et ce pour

encourager l'économie des pays. Concernant la taxe appliquée sur l'orge et l'aluminium, M. Bentahar a indiqué que cette mesure vise à encourager la consommation du produit local et à protéger le marché national contre l'importation de produits fabriqués localement. Répondant à la question d'un député sur les points de contrôle dressés par les douanes sur les routes publiques ce qui perturbe la circulation routière dans certaines régions, le même responsable a promis d'étudier la question soulignant que les points de contrôle sont une mesure exceptionnelle visant à lutter contre

S.H./APS

Espagne

## La croissance du PIB ralentit au 3<sup>e</sup> trimestre

LA CROISSANCE du Produit intérieur brut (PIB) espagnol a légèrement ralenti au troisième trimestre 2016, à 0,7% par rapport au trimestre précédent, mais reste forte sur un an selon les données provisoires publiées hier par l'Institut espagnol de la statistique (INE). Sur un an, la hausse est de 3,2%, bien au-dessus de la moyenne de la zone euro, qui atteignait 1,6% en septembre, selon les derniers chiffres disponibles d'Eurostat. Le chiffre de 0,7% correspond à la prévision publiée fin septembre par la Banque d'Espagne, qui avait justifié son estimation par la légère dégradation de la balance commerciale, en raison d'exportations un peu moins dynamiques qu'au deuxième semestre. La banque centrale prévoyait que la hausse du troisième trimestre resterait cependant nourrie, comme au deuxième trimestre, par les dépenses des ménages et des entreprises, dans un contexte de forte croissance de l'emploi et de conditions financières « très favorables », avec des taux d'intérêt très faibles. Pour 2016, le gouvernement table sur une croissance de 2,9%, et la banque d'Espagne sur 3,2%. La banque centrale estime que la croissance espagnole devrait ensuite ralentir à partir de 2017, à 2,3%, pour atteindre 2,1% en 2018, en raison de « la perte de puissance » des facteurs qui ont stimulé l'économie ces derniers temps, comme la baisse des prix du pétrole et des taux d'intérêt, ou la dépréciation de l'euro. Les dépenses des ménages et des entreprises pourraient aussi ralentir.

R.E.

Pétrole

## L'Opep se réunit à Vienne pour discuter les détails de l'accord d'Alger

L'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) a entamé hier une réunion technique de deux jours, dans l'objectif de préciser les détails d'un éventuel arrangement entre producteurs pour limiter l'offre sur le marché pétrolier. Cette réunion est le résultat d'une décision prise par l'Opep en marge du Forum International de l'Energie tenu le 28 septembre à Alger, afin de plafonner la production à un niveau compris entre 32,5 et 33,00 millions de barils par jour, dans un contexte marqué par une chute des prix du brut, passant de 110 dollars mi-2015 à un niveau inférieur à 50 dollars. La réunion du comité technique à Vienne ce vendredi devrait, à son issue, permettre d'identifier le volume de production de chacun des membres de l'Opep, tout en discutant de la participation des pays non membres durant la journée de samedi. L'Opep avait invité 12 pays non membres, y compris la Russie, l'Azerbaïdjan, le Kazakhstan et le Mexique. L'Irak, le second plus grand producteur de l'Opep après l'Arabie Saoudite, a insisté le week-end dernier sur son exemption de l'ac-

cord d'Alger, en raison de son besoin des revenus générés par le pétrole. L'Irak ajoute que son cas est similaire à celui du Nigeria et de la Libye, deux pays ayant été exemptés de l'accord en raison des violences ayant causé des ravages au sein de leurs industries pétrolières. De leur côté, l'Arabie Saoudite et ses alliés du Golfe avaient déclaré qu'ils étaient disposés à réduire la production de 4%.

### Les cours se stabilisent à Londres

Les prix du pétrole se stabilisaient hier en cours d'échanges européens dans l'attente de nouvelles informations sur l'accord de gel de la production alors que les membres de l'Opep sont réunis à Vienne. Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en décembre valait ce matin 50,38 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE) de Londres, en baisse de 9 cents par rapport à la clôture de jeudi. Dans les échanges électroniques sur le New York Mercantile

Exchange (Nymex), le baril de « light sweet crude » (WTI) pour la même échéance cédait 18 cents à 49,54 dollars. Les cours de l'or noir, qui avaient nettement reculé depuis lundi, peinaient à confirmer le rebond entamé jeudi, les inquiétudes sur l'accord de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) pesant sur la confiance des investisseurs. Selon les analystes, vendredi et samedi seront des journées « sous le signe de l'Opep » qui se réunit à Vienne pour une réunion technique regroupant également des producteurs non membres comme la Russie. L'organisation, qui a annoncé fin septembre à Alger plancher sur un accord de limitation de la production d'or noir, doit désormais convaincre les marchés qu'il peut atteindre ses objectifs et renouer avec une gestion active du marché. Les déclarations au sujet de l'accord ont déjà commencé, les membres de l'Opep cherchant à rassurer des marchés inquiets des propos des dirigeants irakiens, qui avaient demandé le week-end dernier à être dispensés du gel de la production.

Amel B./agences

Bilan de la police à Béjaïa

# Le nombre d'accidents de la circulation et délits routiers en baisse

■ Les accidents de la circulation et les délits routiers sont en baisse cette année à Béjaïa. C'est ce qui ressort du bilan d'activité du service de la sécurité publique de la sûreté de wilaya, présenté lors d'une conférence de presse animée par le chef de sûreté de la wilaya en marge des festivités de la célébration de la Journée nationale de la presse.

Par Hocine Cherfa

Selon le bilan arrêté au premier septembre dernier, il a été enregistré 353 accidents de la circulation ayant fait 446 blessés et 17 morts. Ceci contre 487 accidents ayant fait 655 blessés et 27 morts l'année dernière (2015). Durant la même période, il a été relevé 919 délits routiers contre 1 406 en 2015 alors que 4 389 permis de conduire ont été retirés contre 7 586 en 2015. Dans le même chapitre du contrôle, le bilan fait état de 11 4787 véhicules contrôlés, dont 112 ont été mis en fourrière en 2016 contre 162 337 véhicules contrôlés et 171 mis en fourrière en 2015. Selon le chef de sûreté de wilaya, «la baisse des accidents de la route et des délits routiers est due au travail de sensibilisation et les actions de proximité de la police. Le nombre d'infractions enregistré par le flashage de radar est de 510 en 2016 suite à 35 opérations effectuées, contre 672 en 2015 dans 42 opérations», relève-t-on. Le bilan du plan bleu réalisé, faut-il le souligner, durant la saison estivale écoulée, a fait état de 450 opérations ayant mobilisé 2 885 policiers. Celles-ci ont été effectuées au niveau de 931 barrages dont 100 mobiles et le nombre de pompiers mobilisés durant cette période est de 2 885, a-t-on indi-



Ph. &gt; D. R.

qué. Les agents de police ont contrôlé 1 795 personnes et 1 043 véhicules et procédé à l'arrestation de 14 personnes durant la même période, a-t-on indiqué encore. D'autres contrôles ont été effectués, à savoir 12 maisons, 2 locaux commerciaux, et 14 personnes ont été arrêtées lors de ces opérations. En matière de dépassement, on a recensé 1 véhicule recherché, 439 bouteilles d'al-

cool et 21 805 DA saisis. Il a été aussi fait état d'un délit routier et 40 infractions liées aux règles de commerce et 40 autres enregistrés par radar. Par ailleurs, une opération d'envergure avait été effectuée lundi soir avec la presse, au cours de laquelle, les services de la police de Béjaïa ont vérifié l'identité de 149 personnes et contrôlé 95 véhicules et 30 motos. L'opération a mobilisé 170 agents de police et s'est

soldée par la mise en fourrière de 25 cyclomoteurs, la saisie de 10 kg de kif traité et l'arrestation de 4 individus, a-t-on indiqué dans le même bilan. Il a été enregistré également 7 infractions, la saisie de 2 armes blanches, 10 délits routiers, 25 retraits de permis, 10 PV dressés pour des poursuites judiciaires et 30 infractions liées à la sécurité routière. L'opération s'est soldée par l'arrestation de 4 individus. H. C.

Tizi Ouzou

## Plus de 4 600 foyers bientôt raccordés au réseau de gaz naturel

Au total, 4 669 foyers de la wilaya de Tizi-Ouzou seront raccordés au gaz naturel à l'occasion de la célébration du 62<sup>e</sup> anniversaire du déclenchement de la guerre de Libération nationale, a-t-on appris jeudi auprès de la Société de distribution d'électricité et de gaz du Centre

(SDC). Ces foyers sont repartis sur un total de 21 communes, dont Ain El Hammam (1 124 foyers), Iflissen (698 foyers), Makouda (300), Ait Khelili (251) et Larbaa Nath Irathen, a-t-on précisé. Le raccordement de la wilaya de Tizi-Ouzou au gaz naturel a connu un taux d'avance-

ment jugé important ces dernières années pour atteindre actuellement les 75% et ce, à la faveur des différents programmes, inscrits à son indicatif depuis 2004, et dotés d'une enveloppe de 46,453 milliards de dinars.

R. R.

Boumerdès

## Collecte de plus de 15 millions de litres de lait de vache cru

Une collecte de plus de 15 millions de litres de lait de vache cru a été réalisée à Boumerdès en neuf mois, a-t-on appris, jeudi, de la directrice des services agricoles de la wilaya (DSA). Ce volume de collecte est «considérable» comparativement à celui réalisé en 12 mois durant l'année 2015, estimé à un peu plus de 19 millions de litres, a indiqué Belakbi Ouardia, soulignant que si ce rythme est maintenu, la wilaya dépassera les prévisions fixées pour la filière, dont l'objectif de collecte est de plus de 22 millions de litres de lait. Une amélioration similaire a été également constatée dans la production de lait cru de vache qui a dépassé les 35 millions de litres à la période indiquée, avec une

prévision de dépasser l'objectif fixé à 46 millions de litres à la fin de l'année. Selon M<sup>me</sup> Belakbi, cette «amélioration» de la production et de la collecte de lait de vache est due, entre autres, aux mesures de soutien financier engagées par l'Etat en faveur des éleveurs, auxquelles s'ajoutent des facteurs climatiques jugés favorables et les campagnes de sensibilisation des concernés à l'exploitation de méthodes modernes dans la collecte de lait notamment. L'allègement des démarches administratives pour les producteurs et les collecteurs de lait de vache a également eu un impact positif sur le développement de cette filière, qui a vu le nombre des vaches laitières passer de 2 500 avant

2013, à environ 3 700 présentement, parallèlement à l'abondance des fourrages dont la production a été estimée, cette année, à près de 670 000 quintaux. La collecte de lait de vache se fait, actuellement, par une cinquantaine de collecteurs agréés, contre 40 avant 2013, et ce, au profit de 17 unités de transformation publiques et privées, dont 5 sises à Boumerdès, et prenant en charge une partie du lait collecté. Le reste de la collecte est reparti entre les unités de Tizi-Ouzou (60%), Alger, Blida et Béjaïa, alors que le lait non collecté est destiné à la consommation individuelle et à des restaurants, a observé la même responsable.

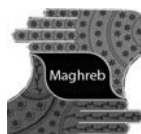
Maya T./ Agences

## Ouargla Une production de plus de 1 400 quintaux d'agrumes attendue

UNE PRODUCTION de plus de 1 400 quintaux (qx) d'agrumes est attendue au titre de la saison agricole 2016-2017 dans la wilaya de Ouargla, a-t-on appris, jeudi, auprès de la Direction locale des services agricoles (DSA). Cette production prévisionnelle, avec un rendement de pas moins de 40 qx à l'hectare (qx/ha), sera en hausse de près de 150 qx par rapport à la récolte de la saison précédente qui était de 1 250 qx, a précisé le chef de service de la production et du soutien technique à la DSA, Djamel Boutelala. Lancée en septembre dernier, cette campagne a permis jusqu'ici la cueillette de 392 qx d'oranges, de mandarines et de citrons, pour un effectif de 3 909 orangers et citronniers productifs cette saison et occupant une surface de 35,5 ha, parmi une surface globale de 41,3 ha dédiée à cette filière d'arboriculture fruitière, a-t-il précisé. Une surface de 24,4 ha est peuplée d'orangers, 14 ha de citronniers et plus de 3 ha de mandariniers. Selon M.

Boutelala, l'agrumiculture a commencé ces dernières années à gagner du terrain pour passer de 4 934 arbres, dont 3 370 productifs l'an dernier, à un effectif de 5 669 arbres, dont 3 909 productifs cette saison, en raison de l'intérêt «remarquable» manifesté par les fellahs de la région. Bien que la surface consacrée à cette filière agricole demeure encore limitée, car pratiquée encore en intercalaire dans les palmeraies des communes de Sidi-Khouiled et N'goussa notamment, l'activité semble avoir le vent en poupe à la faveur de l'intérêt manifesté par les opérateurs et agriculteurs à ce segment culturel, a fait remarquer le même responsable. Il a estimé que les expériences menées à ce titre par les agriculteurs ont permis, en sus des campagnes de vulgarisation et de suivi technique assurées par des agronomes, de susciter l'intérêt de la main-d'œuvre qualifiée sur ce type d'activités agricoles. Une production de 1 250 qx d'agrumes avait été emmagasinée l'année dernière dans la wilaya de Ouargla, dont 810 qx d'oranges, 280 qx de mandarines et 180 qx de citron, a rappelé le chef de la vulgarisation et de soutien technique à la DSA de Ouargla.

N.H.



Sahara occidental

# 41<sup>e</sup> édition de l'Eucoco

## les 18 et 19 novembre à Vilanova en Espagne

■ La 41<sup>e</sup> Conférence européenne de soutien et de solidarité avec le peuple sahraoui (Eucoco) se tiendra les 18 et 19 novembre dans la ville espagnole de Vilanova (Barcelone), a-t-on appris auprès des organisateurs.

Par Faiza O.

« Cette nouvelle édition de cet événement annuel organisé depuis 1975 de façon continue dans diverses villes européennes (Paris, Barcelone, Rome, Bruxelles, Valence Madrid et autres), est, sans nul doute, le plus important du mouvement international de solidarité avec le peuple sahraoui puisqu'il accueille des participants du monde entier », ont souligné les organisateurs. Cette occasion verra la participation, a-t-on ajouté, « des représentants des gouvernements qui reconnaissent la République arabe sahraouie démocratique (RASD), des représentants nationaux et internationaux, de gouvernements régionaux, provinciaux et municipaux de l'Etat espagnol. Outre des personnalités politiques, des syndicalistes, des hommes de culture, des ONG et des associations amies avec le peuple sahraoui qui viennent chaque année réaffirmer leur solidarité et leur engagement pour la cause sahraouie et tenter de trouver le maximum de soutien politique

afin d'arriver à une solution qui soulagera la population sahraouie », selon la même source. Cette nouvelle édition de l'Eucoco constitue, précise-t-on, une opportunité pour tous à rechercher « une solution définitive et démocratique à ce conflit et réparer l'injustice faite il y a plus de 40 ans envers le peuple sahraoui ». « Elle permettra en outre de lancer un appel fort et clair aux dirigeants espagnols pour assumer leur responsabilité historique envers le Sahara occidental dans le respect du droit international », sachant que l'Espagne présidera le Conseil de sécurité des Nations unies à partir de décembre prochain. « Au menu de cette conférence de deux jours, figure l'organisation, le vendredi 18 novembre, d'une rencontre politique qui se tiendra au niveau du Parlement catalan avant de rendre un hommage au défunt président sahraoui Mohamed Abdelaziz, un homme de paix qui a passé sa vie à lutter pour l'indépendance de son peuple. Durant la soirée, les participants formeront des groupes de travail et de réflexion », indiquent les organisateurs. La seconde journée de



Ph : DH

cette conférence donnera lieu à des réunions des groupes de travail pour ensuite permettre la lecture des déclarations des délégations et des personnalités internationales participantes. La journée sera également marquée par la lecture des conclusions des divers groupes de travail pour enfin présenter la déclaration finale de l'Eucoco 2016, ajoute-t-on. La 40<sup>e</sup> édition de la Conférence européenne de soutien et de solidarité avec le peuple sahraoui, qui s'est tenue l'année dernière dans la capitale

espagnole, avait permis aux participants de lancer un appel à la communauté internationale « pour faire pression sur l'occupant marocain et le gouvernement espagnol pour mettre fin à l'occupation illégale des territoires sahraouis ». Dans leur déclaration finale de la précédente édition tenue sous le slogan « la décolonisation au Sahara occidental, garant de la paix et la stabilité dans la région », les participants qui avaient appelé les organisations internationales ainsi que l'ensemble de la com-

munauté internationale à appuyer et soutenir activement le peuple sahraoui dans sa lutte pour son indépendance, avaient également dénoncé « les crimes de guerre et les crimes contre l'humanité dans les territoires sahraouis occupés, accusant les gouvernements espagnol et français de complicité ». Ils avaient réaffirmé leur attachement « au droit du peuple sahraoui à l'autodétermination » et la « protection des droits de l'homme dans les territoires sahraouis occupés ».

F. O./ APS

## Opération Sophia en Méditerranée

## Lancement cette semaine de la formation des gardes-côtes libyens

La formation des gardes-côtes libyens en vue de contribuer à l'opération Sophia, initiée par l'Union européenne (UE) pour lutter contre les passeurs et les trafiquants de migrants en Méditerranée, a été lancée cette semaine, ont annoncé jeudi les services diplomatiques de Federica Mogherini. Près de 80 candidats ont été retenus pour participer à cette formation qui devait, initialement, démarrer fin septembre. « La formation se déroule à bord de deux navires de la force navale de l'UE en Méditerranée (EUNAVFOR MED) en haute mer et bénéficie à 78 stagiaires », ont précisé, dans un communiqué, les services de la chef de la diplomatie européenne. Le retard pris par le Gouvernement libyen d'union nationale (GNA) pour communiquer la liste des

personnes devant prendre part à cette formation, puis dans la vérification par l'UE de leurs curriculum vitae afin de s'assurer de leur loyauté au GNA, l'a de fait différé, a expliqué une source européenne. L'opération navale Sophia avait été lancée en juin 2015 après la disparition tragique au large de la Libye de plus de 800 personnes, mortes noyées, alors qu'elles tentaient de rallier l'Europe via les côtes italiennes. Cette mission a pour mandat principal d'identifier, de capturer et de neutraliser les navires et les embarcations ainsi que les ressources qui sont utilisés ou soupçonnés d'être utilisés par des passeurs ou des trafiquants de migrants, afin de démanteler le modèle économique des réseaux de passeurs et de trafiquants d'êtres humains dans la partie sud de la

Méditerranée centrale. Le 20 juin dernier, le Conseil de l'UE a prorogé jusqu'au 27 juillet 2017 le mandat de l'opération Sophia, et l'a renforcé en y ajoutant deux missions : la formation des gardes-côtes libyens et de la marine libyenne ainsi qu'une contribution à la mise en œuvre de l'embargo des Nations unies sur les armes, en haute mer, au large des côtes libyennes.

### Environ 100 migrants portés disparus au large de la Libye

Une centaine de migrants sont portés disparus depuis mercredi au large de la Libye suite au naufrage, mercredi, de leur embarcation, a indiqué un porte-parole de la marine libyenne. « Selon une information reçue mercredi après-midi, 29 migrants

clandestins, de nationalités africaines, ont été secourus à 42 km à l'est de la capitale libyenne, Tripoli », a indiqué Ayoub Qassem, un porte-parole de la marine à Tripoli. « Ils étaient à bord d'un canot pneumatique déchiré et rempli d'eau », a-t-il ajouté. Selon ce responsable, l'un des survivants a affirmé que « le canot était parti de Garaboulli (70 km à l'est de Tripoli) avec 126 clandestins à bord » et que, ballotté par les vagues « le canot s'est déchiré et l'eau s'est infiltrée, causant la disparition de 97 migrants (...) dont trois femmes et un enfant ». La Libye et ses 1 770 km de côtes sont devenus une plaque tournante de l'immigration clandestine en l'absence de contrôle des frontières. Les migrants tentent, le plus souvent à bord de canots pneumatiques ou embarcations en bois sur-

chargés, de rejoindre l'île italienne de Lampedusa qui n'est située qu'à un peu plus de 300 kilomètres des côtes libyennes. Depuis une semaine, une centaine de migrants sont morts ou portés disparus au large des côtes libyennes. Au moins 3 800 personnes ont péri ou ont disparu en mer Méditerranée depuis le début de l'année, soit le bilan le plus élevé jamais enregistré, a déclaré mercredi William Spindler, porte-parole du Haut commissariat de l'ONU aux réfugiés. Mais le taux de décès est passé de un pour 269 l'an dernier à un pour 88 en 2016, arrivant même à un pour 47 sur la route de la Méditerranée centrale, entre la Libye – et dans une moindre mesure l'Egypte – et l'Italie.

Kamel L./Agences

## Tunisie

## Youssef Chahed : le pays adoptera le modèle de l'économie solidaire et sociale

La Tunisie adoptera l'économie solidaire et sociale en tant que nouveau mécanisme de développement dans le plan quinquennal (2016/2020), outre l'économie verte et l'économie numérique et ce, afin de réaliser ses objectifs de développement, a déclaré, jeudi, le Chef du gouvernement Youssef Chahed.

L'économie solidaire et sociale permet de relever les défis importants du pays en matière de lutte contre la pauvreté et le chômage, la facilitation de l'intégration économique et sociale des habitants des zones rurales et le désenclavement des zones reculées, a souligné Chahed à l'ouverture du forum sur la

femme agricultrice en Afrique. Le Chef du gouvernement a noté que les conditions dures de la femme agricultrice nécessitent l'adoption d'une nouvelle orientation qui donne la priorité à l'être humain, ajoutant que cette orientation offre des perspectives pour le développement et la modernisation du secteur agri-

cole en Tunisie et en Afrique, continent qui connaît un déficit de ressources, outre le manque d'encadrement et de soutien. La contribution du secteur de l'agriculture et de la pêche à l'emploi en Tunisie s'élève à 18%, avec 611 mille personnes dont 39% de femmes selon le ministère de l'Agriculture, des Ressources

hydrauliques et de la Pêche. Le forum sur la femme agriculture en Afrique s'est tenu les 27 et 28 octobre à Tunis, sur le thème « Femme agricultrice et économie sociale et solidaire : dispositifs d'intégration et de promotion ».

R. M.



## Palestine

# La succession du président à l'ordre du jour

■ Le président palestinien Mahmoud Abbas s'apprête à organiser le premier congrès de son parti Fatah depuis 2009, selon un responsable, une manœuvre dans laquelle des analystes voient une volonté de se débarrasser de ses rivaux.

Le projet de réunir le congrès intervient alors que certains pays arabes font pression sur M. Abbas, 81 ans, pour autoriser le retour de son rival de longue date, Mohamed Dahlane, exilé aux Emirats arabes unis. Pour certains analystes, le président palestinien veut saisir l'occasion pour écarter ses rivaux, alors que sa succession est au cœur des discussions.

«*Tout le monde pense à la succession d'Abbas et chacun à ses favoris*», affirme Hugh Lovatt, coordinateur pour Israël et la Palestine du Conseil européen des relations internationales



(EFCR). «*Mahmoud Abbas ayant évincé ses rivaux potentiels en renforçant sa position, il n'y a aucun candidat naturel dans son camp pour lui succéder*», relève-t-il. Un membre du comité central du Fatah a indiqué sous le couvert de l'anonymat que le congrès devrait se tenir «*avant la*

fin de l'année», vraisemblablement en novembre. Il s'agira du 7<sup>e</sup> congrès du Fatah depuis sa création dans les années 1960, et du premier depuis 2009.

Il prévoit notamment l'élection des 23 membres du comité central du Fatah, dont Mahmoud Abbas est le président, ainsi que

des 132 membres du Conseil révolutionnaire. Quatre pays arabes – l'Arabie saoudite, l'Égypte, la Jordanie et les Emirats arabes unis – ont fait pression sur M. Abbas afin de résoudre les divergences avec ses rivaux dans l'optique d'une réconciliation entre les différentes factions palestiniennes.

Outre les scissions au sein du Fatah, le parti de M. Abbas et le mouvement islamiste Hamas sont à couteaux tirés depuis la prise du pouvoir dans la bande de Gaza par ce dernier en 2007.

Selon un sondage récent, 65% des Palestiniens étaient pessimistes au sujet de cette réconciliation.

Une autre source de préoccupation pour M. Abbas est le fait que l'Arabie saoudite n'a pas contribué financièrement au budget palestinien depuis le mois d'avril, selon le site internet du ministère des Finances palestinien.

Alors que ce pays fournit environ 20 millions de dollars (18,3 millions d'euros) par mois aux Palestiniens, certains suggèrent que l'argent est retenu en raison des impasses politiques au sein du leadership palestinien.

M. Dahlane, ancien puissant chef de la sécurité intérieure à Gaza, est tombé en disgrâce après la déroute de ses forces face aux combattants du Hamas en 2007.

«*Ce n'est pas un secret que Dahlane est le candidat favori des pays arabes*», souligne M. Lovatt. M. Dahlane a appelé Mahmoud Abbas à démission-

ner et n'a pas ménagé ses critiques contre le président palestinien, y compris dans une interview à la BBC diffusée dimanche. De leur côté, des responsables du Fatah assurent que ce congrès n'est pas lié aux questions de succession.

Hussam Zomlot, conseiller en affaires stratégiques de M. Abbas, rappelle qu'il doit se tenir tous les cinq ans. «*Il y a beaucoup d'interprétations sur ce congrès mais il s'agit juste de respecter le calendrier*», affirme-t-il.

Pourtant, pour Jihad Harb, du Centre Palestinien de politique et de recherche, cette décision «*est un moyen pour M. Abbas de conjurer ce qu'il considère comme une ingérence des pays arabes*».

«*Dahlane veut utiliser le soutien des pays arabes pour revenir au Fatah alors qu'Abbas tente d'exclure Dahlane sous couvert de décisions du Fatah*», explique l'expert.

Le mandat de M. Abbas s'est terminé en 2009 mais il n'y a pas eu d'élections depuis.

L'ancienne porte-parole de M. Abbas, Diana Buttu, devenue une critique virulente de sa politique, affirme que le président palestinien avait créé un vide par ses manœuvres afin d'écarter ses rivaux.

«*Deux ans avant la mort d'Arafat, je pouvais vous dire qui allait lui succéder mais avec Abbas, nous ne savons pas qui va le remplacer ni même comment ça va se passer*».

## Venezuela

## Le président Maduro à l'épreuve de la grève générale

Le président socialiste du Venezuela Nicolas Maduro affrontait hier une grève générale lancée par l'opposition pour le pousser vers la sortie et a menacé de faire intervenir l'armée dans les entreprises participant à ce mouvement social. «*L'appel à la grève des citoyens est pour le peuple: il s'agit de laisser les rues et les postes de travail vides (...)* pour mettre la pression sur le gouvernement afin qu'il respecte la Constitution et notre droit à décider», a lancé l'opposition de centre droit, réunie au sein de la coalition de la Table pour l'unité démocratique (MUD), via un communiqué. En face, pour tenter de neutraliser la grogne, le chef de l'État a augmenté jeudi de 40% le salaire minimum, à environ 140 dollars par mois (salaire et bon d'alimentation).

Importante en apparence, cette hausse reste toutefois infime par rapport à l'inflation galopante dans le pays. Le Venezuela vit l'une des pires crises économiques de son histoire, asphyxié par la chute des cours du brut, source de 96% de ses devises. Son inflation, stimulée par les pénuries, est devenue totalement incontrôlable: elle devrait atteindre 475% cette année selon le FMI puis exploser à 1 660% en 2017.

Soufflant le chaud et le froid, M. Maduro a aussi menacé de faire occuper les entreprises participant à la grève par l'armée ou les travailleurs.

L'armée, très puissante dans le pays, a apporté mardi son soutien au président en promettant, via le ministre de la Défense

Vladimir Padrino Lopez, de «*défendre avec sa vie*» le projet socialiste et «*le gouvernement légitime de Nicolas Maduro*».

«*Entreprise qui s'arrête, entreprise récupérée par les travailleurs et la révolution (...)* Je ne tolérerai aucun type de conspiration», a-t-il prévenu. Quelque 700 entreprises doivent être inspectées par les militaires, a annoncé le président.

La grève débutera à 06h00 locales (10h00 GMT) et prendra fin à 18h00 (22h00 GMT).

Signe de la tension ambiante, des échauffourées ont éclaté jeudi aux abords de l'Assemblée nationale entre des partisans du gouvernement et les forces de l'ordre.

Ce mouvement social fait partie de la stratégie de l'opposition pour riposter au gel par le Conseil national électoral (CNE) du processus de référendum en vue de révoquer le président. Ce mécanisme, long et complexe, aurait justement dû entrer cette semaine dans sa dernière ligne droite avec un ultime recueil de signatures.

Ragaillardie par la large mobilisation de mercredi, où des centaines de milliers de personnes à travers le pays ont défilé contre le président vénézuélien, les antichavistes (du nom de l'ancien président défunt Hugo Chavez, 1999-2013) veulent placer Nicolas Maduro au pied du mur.

Une «*marche pacifique*» doit s'élancer jeudi prochain vers le palais présidentiel de Miraflores, une destination très symbolique: le 11 avril 2002, une manifestation s'y rendant avait viré au coup d'État et délogé le prési-

dent Hugo Chavez durant trois jours.

Le but de cette nouvelle mobilisation: signifier au président le résultat du vote du Parlement, prévu juste avant, sur la procédure lancée à son encontre pour «*manquements au devoir de sa charge*». La MUD étant majoritaire à l'Assemblée nationale depuis qu'elle a basculé dans l'opposition en janvier, mettant fin à 17 ans d'hégémonie chaviste.

L'opposition exige le départ de Nicolas Maduro, élu en 2013 et dont le mandat expire en 2019, le jugeant notamment responsable de la crise économique.

Nicolas Maduro, a donc battu le rappel de ses soutiens pour «*faire échec au putsch parlementaire*». «*L'histoire des coups d'État, on la connaît par cœur*», a-t-il ajouté.

Toutefois, la portée de la procédure initiée par le Parlement contre le président n'est pas claire, le Tribunal suprême de justice (TSJ) ayant bloqué tous les projets de loi de l'Assemblée nationale depuis qu'elle a basculé dans l'opposition en janvier, mettant fin à 17 ans d'hégémonie chaviste.

En outre, M. Maduro ne reconnaît plus le Parlement. Le TSJ a déclaré également l'Assemblée nationale en infraction car elle compte dans ses rangs trois députés soupçonnés de fraude.

Si le procès en destitution n'existe pas en tant que tel dans la Constitution vénézuélienne, la procédure pour «*manquements au devoir de sa charge*» y figure bien, soulignent les juristes.



## Points chauds

### Hostilité

Par Fouzia Mahmoudi

Si les relations entre les États-Unis et la Russie avaient commencé à se tendre dès le premier mandat pour se durcir durant le second, cela n'était rien comparé à l'antagonisme prononcé qui oppose désormais les deux puissances depuis l'avènement de Barack Obama qui affiche fièrement son fort sentiment anti-russe. D'ailleurs, depuis quelques années, il ne se passe plus un mois sans que la Maison-Blanche ne trouve une nouvelle raison d'accabler le pouvoir russe qu'elle accuse de tous les maux et de tous les excès. Surtout, la défense inconditionnelle de tous les ennemis de Moscou semble être devenue la règle à Washington. Dernièrement, les médias américains et même l'administration Obama sont allés jusqu'à accuser le Kremlin d'avoir orchestré de vastes piratages informatiques pour intervenir dans l'élection américaine pour favoriser une victoire du candidat Républicain Donald Trump. Ce dernier ayant contrairement à son adversaire Démocrate souvent prononcé des paroles apaisantes en direction de Moscou. Des paroles auxquelles a d'ailleurs répondu positivement le président russe qui s'est dit ravi de la perspective d'avoir enfin un partenaire qui ne le traite plus en ennemi. Surtout après que la Maison-Blanche n'a cessé de pointer Moscou du doigt à la suite des nombreux piratages de sources inconnues. Des accusations auxquelles le président russe a répondu cette semaine à l'occasion de son discours annuel devant des experts de la Russie et anciens dirigeants étrangers réunis par le club de Valdai à Sochi. «*Parmi les problèmes mythiques, imaginaires, on trouve l'hystérie, je ne peux pas dire autrement, qui s'est développée aux États-Unis concernant l'influence qu'aurait la Russie sur l'élection présidentielle*», a déclaré Vladimir Poutine. «*On pourrait penser qu'il existe aux États-Unis une multitude de problèmes brûlants (...)* Mais visiblement, l'élite n'a rien d'autre à dire, n'a rien d'autre pour calmer la société, et il est donc plus facile d'attirer l'attention des gens sur les soi-disant pirates informatiques, espions, agents d'influence russes», a-t-il ajouté. «*Est-ce que vraiment quelqu'un pense sérieusement que la Russie peut influencer le choix du peuple américain? L'Amérique, c'est une république bananière ou quoi? L'Amérique est une grande puissance*», a poursuivi Poutine. Reste à savoir si ces paroles trouveront le moindre écho à Washington ou si Clinton (probable prochain président), très ouvertement hostile à Moscou, continuera à détruire systématiquement toute relation ayant existé entre les deux pays.

F. M.



21<sup>e</sup> Sila/ Belkacem Mostefaoui :

## «La représentation de la culture dans les médias encore faible»

■ La représentation de la culture dans les médias «reste encore faible», ont estimé, jeudi, au 21<sup>e</sup> Salon international du livre d'Alger (Sila), des universitaires et journalistes qui ont relevé un impact «minime» des pages culturelles sur le lectorat et la société.

Par Adéla S.

Journalistes culturels, universitaires et sociologues ont débattu de la relation entre la culture et l'information lors d'une rencontre intitulée «Culture et information, côte à côte ou face à face ?», une thématique déjà abordée lors des précédentes éditions du Sila. Universitaire et sociologue des médias, Belkacem Mostefaoui a évoqué une «globalisation du produit culturel», imposée par les grandes industries de la culture qui ont, a-t-il dit, créé une «uniformisation» des contenus médiatiques et du produit culturel lui-même. Explicitant cette globalisation, l'universitaire a signalé la démultiplication des «machines à communiquer» sur des produits culturels uniformisés, surtout sur Internet, observe-t-il. Il a également regretté la «pauvreté de la production sur la culture et le patrimoine algériens» dans la presse nationale qui, a-t-il estimé, «peine» à médiatiser la culture et la grande richesse du patrimoine algérien. Cet enseignant à l'Ecole nationale supérieure de journalisme a, dans le même sillage, déploré la «rareté» des

pages et des rubriques culturelles dans le paysage médiatique algérien, tout comme le «manque» de journalistes spécialisés et bien formés. Journaliste et écrivain, Saïd Khatibi a relevé de son côté la «très faible compétitivité» des pages culturelles dans les médias, particulièrement dans ceux spécialisés en culture qu'il a jugé «écrasés par les publications sportives». Le journaliste et chroniqueur Sâad Bouakba a pour sa part jugé «quasi inexistant» l'impact des médias algériens, toutes rubriques confondues, sur «l'opinion et les institutions publiques». Pour Sâad Bouakba, les moyens de diffusion actuels (Internet, presse électronique, réseaux de distribution, etc.) et les ponts existants entre les hommes de culture et les médias devraient, pourtant, permettre un «développement du journalisme culturel». Annoncé sur le programme, le poète et journaliste marocain H'ssen Nedjmi n'était pas présent à cette conférence. Le 21<sup>e</sup> Sila se poursuit jusqu'au 5 novembre au Palais des expositions des Pins Maritimes avec, au programme, des conférences sur la littérature, algérienne et universelle, et des



rencontres sur l'histoire de l'Algérie, la langue amazighe et la lecture à l'école.

### Hommage aux hommes de lettres algériens disparus en 2016

Un hommage à des écrivains, poètes, universitaires, et intellectuels algériens disparus en 2016 a été organisé jeudi au 21<sup>e</sup> Salon international du livre d'Alger (Sila) en présence du ministre de la Culture, Azzedine Mihoubi. Ces hommages ont notamment concerné l'ancien moudjahid,

écrivain et homme d'Etat Boualem Bessaih, auteur, entre autres, d'études sur la littérature populaire algérienne et du scénario du film historique «L'épopée de Cheikh Bouamama» (Benamar Bekhti, 1983), ainsi que Cheikh Bouamrane, ancien président du Haut conseil islamique. Les organisateurs ont également évoqué la mémoire du défunt romancier, psychanalyste et dramaturge algérien Nabile Farès, et celle du poète, critique littéraire et universitaire Hamid Nacer-Khodja, tout comme les souvenirs du moudjahid et écrivain

Abderrahmane Zakad et du journaliste Tahar Benaïcha. Ont été également honorés à titre posthume les poètes Salah Khabacha et Amel Djebrane et le bédéiste Rachid Ait Kaci, dit «Kaci». Outre ces hommes de lettres qui ont contribué durant des années à la vie culturelle algérienne, les organisateurs ont dédié cette série d'hommages à Mouloud Mechkour, un des plus anciens bouquinistes d'Alger. Le ministre de la Culture a, par ailleurs, saisi l'occasion de cette rencontre commémorative à laquelle ont assisté des écrivains et professionnels algériens du livre, pour demander aux éditeurs de faire des propositions afin de «favoriser l'exportation des publications éditées en Algérie». Le Premier ministre Abdelmalek Sellal avait pour sa part exhorté mercredi, à l'inauguration officielle du 21<sup>e</sup> Sila, les éditeurs algériens à «investir» les marchés internationaux du livre et à «développer davantage la production du livre numérique».

Près d'un millier d'éditeurs, 290 algériens et 671 étrangers, prennent part au 21<sup>e</sup> Sila qui se poursuit jusqu'au 5 novembre.

A. S./APS

## Calligraphie

### Décès du peintre et calligraphe Abdellah Hamdi

Le peintre et calligraphe algérien Abdellah Hamdi est décédé jeudi à Dbila (El Oued), sa ville natale, à l'âge de 64 ans,

a-t-on appris auprès de ses proches. Né en mars 1952, Abdellah Hamdi rejoind en 1969 l'Institut islamique d'El Oued où il

apprend l'art et la peinture de professeurs égyptiens. En 1981, il rejoint l'Ecole nationale des beaux-arts d'Alger avant d'aban-

donner ses études.

Calligraphe autodidacte, les œuvres de Hamdi sont empreintes de «soufisme», et

allient calligraphie et enluminure, un style par lequel il évoque les multiples facettes du patrimoine local, notamment le désert et la vie saharienne.

Abdellah Hamdi a participé à plusieurs manifestations culturelles en Algérie et à l'étranger, notamment le Festival international des Beaux-Arts en Tunisie et au Festival du Tiers monde à Bagdad (Irak, 2002).

Auteur d'ouvrages sur l'art, Abdellah Hamdi a édité une «série spéciale sur la calligraphie arabe» en plus d'un ouvrage sur la création et la décoration.

Le ministre de la Culture, Azzedine Mihoubi, a adressé jeudi un message de condoléances à la famille du défunt.

R. C.

## Cinéma

### «Le puits» de Lotfi Bouchouchi, un film digne de «grandes distinctions»

«Le puits», film réalisé par Lotfi Bouchouchi, projeté mercredi en fin d'après-midi à Jijel, est digne de décrocher de prestigieuses récompenses, ont estimé des spectateurs, à l'issue de la présentation de cette œuvre à l'initiative de la direction de wilaya de la Culture.

Ce long métrage qui a subjugué, tant par le contenu que par les aspects liés aux paramètres cinématographiques, mérite bien de décrocher une «distinction honorable», ont déclaré des spectateurs qui ont suivi de bout en bout le film. Déjà auréolé de 11 prix, «Le puits», d'une durée de 90 mn, produit avec

l'Agence algérienne pour le rayonnement culturel (AARC) en collaboration avec une autre société de production, présente une nouvelle vision de l'histoire de la lutte armée de Libération nationale, mettant à nu les affres de la colonisation avec en gros plan les souffrances de villageois, en proie à un terrible manque d'eau, dans la région de Laghouat (sud algérien). «C'est un film grandiose à la mesure de la grandeur de la Révolution algérienne façonnée par le génie du peuple», a déclaré à l'APS un cinéaste en herbe, rencontré après la projection. Un autre spectateur a mis en avant les qualités techniques de cette œuvre de haute facture, mais aussi le sujet, toujours d'actualité, celui

des affres du colonialisme français.

Plusieurs fois primé, «Le puits» avait déjà obtenu le Grand prix (meilleur long métrage) du 9<sup>e</sup> Festival international du film de Mascate (Oman) en plus de quatre prix lors du 31<sup>e</sup> Festival du cinéma méditerranéen d'Alexandrie (Egypte), dont le grand prix du meilleur film arabe.

Ce long métrage de Bouchouchi, réalisé en 2014, avait également décroché le Grand prix du 5<sup>e</sup> Festival maghrébin du film d'Oujda (Maroc) et dernièrement le prix du meilleur réalisateur au 9<sup>e</sup> Festival international d'Oran du film arabe (FIOFA).

L. O.

## Théâtre

### Cinq troupes de pays arabes se produisent à Jijel

Plusieurs pièces théâtrales de troupes de pays arabes, participant actuellement au Festival international du théâtre de Béjaïa (FITB), seront présentées à Jijel du 29 octobre au 5 novembre prochain, a-t-on appris, jeudi, des responsables de la direction locale de la culture.

Ces troupes venant de Tunisie, d'Egypte, de Jordanie, d'Irak et du Qatar, se produiront sur les planches de la salle de la Maison de la culture Omar-Oussedik, en marge de leur participation au Festival théâtral de Béjaïa, a indiqué à l'APS Salima Gaoua, directrice de wilaya de la culture.

La troupe théâtrale du Centre des arts dramatiques de la ville de Gafsa (Tunisie) sera la première à monter sur les planches pour jouer la pièce «En Nadjda» (Au secours !), selon le programme établi par les organisateurs.

Cette manifestation permettra notamment au public de Jijel de découvrir les facettes du 4<sup>e</sup> art

de pays frères et amis dont les répertoires brillent par la richesse et la diversité de pièces, a-t-on noté.

Elle permettra également aux dramaturges locaux de côtoyer les professionnels de cet art populaire, a encore détaillé Mme Gaoua.

Racim C.

## RENDEZ-VOUS CULTURELS

**Projection films aux Issers**  
L'ONCIC met en exécution un programme de projection de films algériens à la salle des Issers, dans la wilaya de Boumerdès.

**Du 20 octobre au 5 novembre :**

Projection du long métrage «Zabana!» de Saïd Ould-Khelifa à raison de trois séances : 14h-17h-20h.

**Musée national du Bardo Jusqu'à la fin de l'année :**  
Exposition «L'Algérie dans la préhistoire. Recherches et découvertes récentes».

## Coup-franc direct

Tout ça pour ça !

Par Mahfoud M.

Le public algérien a sans doute été choqué en apprenant la nomination du Belge Georges Leekens comme nouveau sélectionneur national. En effet, tout le monde sait qu'il ne s'agit pas d'une grosse pointure et d'un technicien qui est dépassé par les événements. Il n'avait pas réussi à faire grand-chose avec les Verts en 2003, comment pourra-t-il changer la donne et surtout l'assentiment que se fait le public de lui. Ce qui étonne le plus dans cette affaire, c'est le secret total qu'a gardé jalousement le président de la FAF dans les pourparlers qu'il avait menés avec les entraîneurs visés. On s'attendait donc à un technicien renommé mais il nous a surpris avec Leekens, ce qui fera dire à certains : «Tout ça pour ça ! ». Toute cette discrétion dans les négociations pour nous sortir un technicien des archives qui aura certainement du mal à s'adapter aux nouvelles données, d'autant plus que l'EN n'est plus cette équipe qu'il avait pris en main, constituée de joueurs de seconde zone dont une partie évoluait en Ligue II française, alors que les éléments de cette nouvelle sélection évoluent dans les plus grands clubs européens. Il est à souhaiter seulement que Raouraoua ne regrettera pas son choix et que ce coach ne le décevra pas, lui qui a tout misé sur lui pour emmener les Verts au Mondial et réaliser des résultats probants à la CAN 2017.

M. M.

Ligue I Mobilis (9<sup>e</sup> journée)

### Le leader tombe à Batna, le MCA piégé par la Saoura

L'USM ALGER, leader du championnat national de Ligue 1 Mobilis, a concédé jeudi sa deuxième défaite de la saison, battue en déplacement par le CA Batna (2-1), en ouverture de la 9<sup>e</sup> journée. C'est incontestablement l'une des sensations de cette 9<sup>e</sup> manche. Le CA Batna a accroché à son tableau de chasse le leader du championnat, en s'imposant sur le score de 2 buts à 1. En véritable patron dans son antre du stade Seffouhi, le promu a pris l'avantage dès la 20<sup>e</sup> minute, grâce à un but contre son camp de Meftah. Visiblement dans un jour sans, l'infortuné capitaine des Rouge et Noir a encore fait parler de lui en seconde période. Spécialiste des tirs au but, Meftah a raté un pénalty à la 54<sup>e</sup>, loupant ainsi une belle occasion de se racheter de sa bourde commise en première période. Sentant la baraka avec eux, les coéquipiers de Babouche ont intensifié leurs offensives pour arriver à faire le break, à la 62<sup>e</sup> minute, par l'intermédiaire de leur maître à jouer, Hadj Aissa. Dans les dernières minutes, le scénario du match nul concédé face au MCO (2-2) a failli se reproduire. L'USM Alger est parvenue à réduire l'écart, à la 90<sup>e</sup>, par Benyahia. Toutefois, les gars des Aurès ont retenu la leçon en parvenant à préserver leur maigre avance jusqu'au coup de sifflet final. Battue pour la seconde fois de la saison, l'USMA est toujours leader (19 pts), mais risque de perdre son fauteuil en cas de succès, samedi, de son dauphin, le MC Oran. Pour sa part, le CAB enregistre sa 3<sup>e</sup> victoire de la saison et grimpe, provisoirement, de la 11<sup>e</sup> à la 9<sup>e</sup> place (11 pts).

#### MCA- JSS (0-0), les Sudistes ratent le coche

Dans l'autre rencontre de cet après-midi, jouée au stade Omar-Hamadi (Alger), entre le MC Alger et la JS Saoura, le doyen a été tenu en échec (0-0).

Au vu de la physionomie globale de la partie, ainsi que des faits marquants, le moins que l'on puisse dire est que le MCA s'en sort à bon compte. En effet, les visiteurs se sont procurés les occasions les plus franches pour scorer, sans parvenir toutefois à les concrétiser. A l'image de celle ratée lamentablement par Djallit, à l'heure de jeu (60'). Devant son ancienne équipe, l'ex-mouloudéen s'est présenté seul face au gardien Chaâl, mais il a trouvé le moyen de mettre le ballon hors du cadre. Et si ce n'est pas le cadre qui se dérobe, c'est le portier des Verts et Rouge qui se distingue en annihilant un bon paquet d'occasions de la JSS, comme celle de Hammia en fin de rencontre. Très fébrile à domicile, le MCA a confirmé cette donne en dépit du retour des ses supporters dans les travers du stade Bologhine, après les deux derniers matchs disputés à huis clos, respectivement face au CA Batna et au MC Oran. 4<sup>e</sup> au classement avant le coup d'envoi de la rencontre, le MCA fait une mauvaise opération et loupe l'occasion de monter sur le podium (4<sup>e</sup> - 14 pts). Coté JSS, les Bécharouas glanent un bon point et remonte à la 5<sup>e</sup> position (12 pts). A noter, enfin, que les matchs de l'USMA et du MCA ont été programmés aujourd'hui afin de permettre aux deux formations de la capitale de préparer le finale de la Supercoupe d'Algérie prévue le mardi 1<sup>er</sup> Novembre prochain au stade Mustapha-Tchaker de Blida.

### Championnat de Division/Une A de Volley-ball Lancement du championnat reporté d'une semaine

Le championnat national de volleyball, division Une A (messieurs), ne débutera pas jeudi. Selon la Fédération algérienne de volleyball (FAV), le coup d'envoi de la nouvelle a été déca-

lé d'une semaine prochaine suite à la demande de quatre clubs. Prévu pour ce jeudi 27 octobre, le lancement de la saison 2016/2017 de volleyball a été reporté d'une semaine. D'après le président de

la FAV, Okba Gougem, la première instance dirigeante du volleyball algérien a répondu favorablement à la demande de report formulée par quatre équipes. Ces dernières ont motivé leur deman-

de par le fait de ne pas avoir terminé à temps leur préparation d'avant-saison en raison de nombreux problèmes financiers liés aux articles 6 et 10 de la très controversée loi 15-74.

## Equipe nationale La nomination de Leekens confirmée

Le technicien belge Georges Leekens sera donc le nouveau sélectionneur national. Il vient d'être officiellement nommé par le président de la FAF, Mohamed Raouraoua, qui était à la recherche depuis quelque temps d'un nouveau coach des Verts en remplacement du Serbe Milovan Rajevac, débarqué après le nul enregistré face au Cameroun, mais surtout pour sa mauvaise gestion du vestiaire et le fait qu'il ne s'entendait pas avec certains cadres.

Par Mahfoud M.

La décision vient d'être entérinée par ce communiqué qui a sanctionné la réunion du bureau fédéral qui s'était réuni au Centre des équipes nationales de Sidi Moussa pour aborder cette question, même si les dés étaient déjà jetés étant donné que Raouraoua avait réglé tous les détails avec le technicien belge qui a déjà eu à diriger la sélection nationale. «La commission ad hoc, après avoir consulté plusieurs techniciens, a arrêté une short-list de cinq entraîneurs. Le choix a été porté sur Georges Leekens pour diriger la sélection nationale. Ce choix a été approuvé à l'unanimité par les membres du bureau fédéral», indique la FAF sur son site internet. Outre le sujet du nouveau sélectionneur national, le BF a traité également des questions relatives au prochain match de l'Algérie face au Nigéria, à la participation des Verts à la CAN 2017. Pour revenir à cette désignation de Leekens à la tête des Verts, il faut dire qu'elle a surpris plus d'un d'autant que les supporters de l'équipe nationale s'attendaient à un technicien de plus gros calibre qui aurait réussi des résultats satisfaisants avec des sélections, alors que Leekens a déjà échoué avec l'Algérie qu'il a dirigée en 2003

La désignation du Belge a été entérinée par la FAF



Ph. > D. R.

pour une durée de six mois et n'a pas aussi réussi à faire grand-chose avec la sélection tunisienne qu'il avait prise en main pendant un laps de temps court aussi. Raouraoua a sauté sur

l'occasion après que le club belge de Lokeren avait annoncé la résiliation du contrat de Leekens en réglant son engagement en quelques heures.

M. M.

Coupe de la Confédération (finale-aller) :  
MOB-TP Mazembe à Tchaker (Blida) à 20h30

### Les Crabes pour entrer dans l'histoire

Le Mouloudia de Béjaïa aborde ce soir la finale de la Coupe de la Confédération africaine en affrontant à 20h30 la formation gabonaise du TP Mazembe au stade Mustapha-Tchaker de Blida. Les «Crabes» qui ont déjoué tous les pronostics en arrivant à la dernière étape de cette compétition africaine ne souhaitent pas s'arrêter là et sont décidés à aller chercher ce trophée, ce qui passe par une victoire avec un écart sécurisant, si possible, dès le match aller. Les Béjaouis sont conscients de la difficulté de la tâche qui les attend, d'autant plus qu'il s'agit de l'une des meilleures équipes du continent qui a remporté de nombreux titres ces dernières années. Peu d'équipes ont réussi à lui résister, surtout en finale, et

elle est devenue la bête noire des formations algériennes qui trouvent du mal à la battre. En tout cas, les joueurs du MOB restent déterminés à réussir cette première manche pour prendre option pour le titre. C'est le cas du capitaine d'équipe du MOB, Fawzi Yaya qui appelle tout le monde à leur faire confiance : «Nous sommes en finale. Nous savons ce qui nous attend. Toutes les conditions sont à notre disposition pour garantir une bonne préparation dans ce centre qui offre toutes les commodités et assurer une excellente préparation. Nous allons affronter le TP Mazembe, considéré comme l'une des meilleures équipes d'Afrique. Nous attendons un soutien inconditionnel du public algérien, car nous n'al-

lons pas représenter la ville de Béjaïa seulement, mais toute l'Algérie. La pelouse naturelle du stade de Blida nous convient. Nous avons effectué un bon stage en Tunisie sur une pelouse similaire. Nous allons donner de la joie à notre public». Tous les autres joueurs abondent dans le même sens et pensent que leur équipe est capable de réussir l'exploit de ramener ce trophée avec plus de concentration. De son côté, le coach Nacer Sendjak a demandé à ses poulains de se concentrer davantage sur cette rencontre et de tout donner pour réussir l'exploit. Enfin, le président Attia a joué la carte de la motivation en promettant une forte prime à ses joueurs en cas de victoire finale. Raouf F.

# LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Presse

## Le journaliste-photographe Ouahab Hebbat n'est plus



LE DIRECTEUR général de l'agence New Press Ouahab Hebbat est décédé hier matin à l'âge de 55 ans, selon son entourage. Pris d'une crise cardiaque à l'hôtel El Manar de Sidi Fredj, le défunt a été évacué à l'hôpital de Zeralda où il a succombé à son malaise. Ouahab Hebbat a occupé le poste de directeur

du service photo du journal francophone «Le Matin» puis comme correspondant pour une agence de presse étrangère avant de créer l'agence de photo «New Press» à la Maison de la presse du 1<sup>er</sup>-Mai. Né en 1961, le défunt, célibataire, était connu pour son dévouement pour son travail journalistique. Il sera inhumé aujourd'hui samedi à Guenzet, wilaya de Sétif.

## Condoléances

Sincèrement affectées par la disparition subite de leur collègue et ami Ouahab Habat, la direction et l'équipe du quotidien «Le Jour d'Algérie» présentent à la famille du défunt et à l'ensemble des consœurs et confrères, leurs sincères condoléances et prient le Tout-Puissant d'accueillir le défunt en Son vaste paradis.

## Sûreté de la wilaya d'Alger/Dar el Beida

### Démantèlement d'une bande de trafiquants de drogue

LES SERVICES de la Sûreté de la wilaya d'Alger ont procédé récemment au démantèlement d'une association de malfaiteurs composée de dix personnes âgées entre 30 et 40 ans, dans la circonscription administrative de Dar El Beida pour trafic de drogue dans le cadre d'un réseau organisé, a indiqué hier un communiqué de la Sûreté de la wilaya d'Alger.

Le procureur de la République territorialement compétent a ordonné la mise en détention préventive de huit d'entre eux, tandis que les deux autres ont été placés sous contrôle judiciaire, a indiqué le communiqué.

Les services de sûreté ont saisi 10 kg de cannabis, une

somme d'argent de 140 millions de centimes, 3 véhicules touristiques, des cartouches de 7,65 mm, des armes blanches et des portables, ajoute-t-on de même source.

Les faits remontent au jour où les services de sûreté ont mis la main sur un individu en possession d'une importante quantité de drogue au niveau d'une cité, dans la circonscription administrative de Dar el Beida.

Suite aux aveux de l'accusé, il a été procédé à l'élargissement de la compétence à deux wilayas intérieures, ce qui a permis l'arrestation du reste de la bande criminelle et la saisie d'une importante quantité de cannabis.

Mahi G.

## Sélection algérienne

### Leekens a signé jusqu'à la CAN-2019

LE NOUVEL entraîneur national, Jorge Leekens, a signé hier un contrat s'étalant jusqu'à la Coupe d'Afrique des nations de 2019, indique la Fédération algérienne de football (FAF) sur son site internet. Leekens est arrivé la veille à Alger où il a réglé les derniers détails des négociations entamées avec le président de la FAF, Mohamed Raouraoua, pour succéder aux commandes techniques des Verts au Serbe Milovan Rajevac, parti le 11 octobre en cours. Après avoir paraphé son contrat, le coach belge, qui a fait un premier passage de six mois en équipe

nationale en 2003, «s'est tout de suite mis au travail en se réunissant avec le staff technique, médical et administratif de l'équipe nationale qui lui a fait un état des lieux», précise la même source. La première sortie de l'entraîneur de 67 ans avec les Verts aura lieu le 12 novembre face au Nigeria à Uyo dans le cadre de la deuxième journée des éliminatoires du Mondial-2018. L'Algérie a fait match nul à domicile contre le Cameroun (1-1), tandis que le Nigeria l'avait remporté en Zambie (2-1), lors de la première journée de ces qualifications (Gr, B). Racim S.

SILA 2016

## Passage vers le livre numérique



Loumis

Djalou@hotmail.com

## Nouveau stade de 50 000 places de Tizi-Ouzou

### Ould Ali El Hadi annonce la livraison en 2017

Le ministre de la Jeunesse et des Sports, Ould Ali El Hadi, a annoncé, jeudi, la livraison du nouveau stade de football de 50 000 places de Tizi-Ouzou au courant de l'année 2017. Il a soutenu que l'avancement des travaux connaît une cadence appréciable et ce, depuis sa récente visite de ce chantier en avril dernier.

Par Hamid M.

Ould Ali, qui s'exprimait sur le site de ce chantier qu'il visitait pour la seconde fois cette année, a relevé la mobilisation et le suivi du projet par les autorités locales et centrales, tout en appelant à une cadence plus soutenue pour que ce projet puisse être livré durant l'année 2017. Dans le même sillage, le ministre a assuré que toutes les contraintes ont été levées pour permettre à l'entreprise turque Mapa en charge de ce projet de mener les travaux de réalisation de ce stade sans difficultés. Il a déclaré qu'«avec toutes les promesses que viennent de nous donner les responsables de l'entreprise turque, je peux avancer que ce stade sera livré le 30 juin 2017 et son inauguration aura lieu le 5 juillet 2017». Sur le site, la délégation ministérielle a été informée que le taux d'avancement des travaux de construction du stade implanté à Boukhalfa (sortie ouest de Tizi Ouzou) a



atteint les 65% et que sur l'enveloppe d'autorisation de programme estimée à plus de 46,38 milliards de dinars, un peu plus de 17,2 milliards de dinars ont été cumulés dans les paiements jusqu'à octobre courant. Nous avons constaté sur les lieux qu'un premier lot de la charpente métallique qui composera la toiture était en cours d'installation, tandis que d'autres lots sont en cours d'acheminement de la Turquie où ils sont fabriqués. S'agissant de l'opération de pose des gradins pour les 12 bâti-

ments qui composent ce stade, le gros œuvre a pris fin. Enfin, au cours d'un point de presse animé sur site, le ministre a, à la question liée à la baptisation de ce complexe sportif, répondu que cela relève du ressort exclusif du président de la République, allant jusqu'à suggérer que le nom Matoub Lounes proposé pour ce stade soit donné plutôt à la future grande salle de spectacles prévue dans la même extension urbaine de la ville de Tizi Ouzou.

H. M.

## Sur décision des autorités à Bordj El Kiffan

### Destruction d'une école construite en amiante

UNE ÉCOLE construite en amiante a été détruite vendredi dans la commune de Bordj el Kiffan, relevant de la circonscription administrative de Dar El Beida (wilaya d'Alger), dans le cadre d'un programme national approuvé par la tutelle, a-t-on constaté au niveau de l'école primaire «Ras el Ouataa» à Bordj el Kiffan. Une autre école préfabriquée a été construite à la place de la précédente répondant aux normes internationales en vigueur.

Selon le président de l'APC Kaddour Haddad, les assiettes foncières dans la commune de Bordj el Kiffan sont des terres agricoles, ce qui rend difficile la construction de bâtisses en béton armée, ajoutant que c'est pour cette raison que l'option de la «préfabrication a été privilégiée».

Le responsable a rappelé que c'est la deuxième école détruite dans la commune de Bordj el Kiffan après l'école Djouzi6Ahmed, à Derguana. Le wali délégué de la circonscription administrative de Dar el Beida, Djilali Doumi, a salué cette mesure qui permettra aux élèves d'apprendre dans de bonnes conditions sanitaires.

Au sujet de la surcharge dans les écoles, le responsable a indiqué que de nouveaux établissements scolaires seront construits dans la commune de Bordj el Kiffan pour éradiquer ce phénomène. M. Doumi a rappelé que la destruction des structures éducatives contenant de l'amiante s'inscrit dans le cadre d'un programme national approuvé par la tutelle.

APS